

Agropôle Souss-Massa

La commercialisation démarre doucement

● Selon la dernière situation commerciale, arrêtée en février 2016, sur un total de 79 lots, 23 affectations ont été enregistrées en faveur de 20 attributaires à propos de la commercialisation de la 1ère tranche de l'agropôle.



La commercialisation de l'agropôle de la Région Souss-Massa a été déjà lancée. Cependant, l'opération démarre timidement après plusieurs mois du lancement officiel de l'opération. C'est du moins ce qui ressort du Conseil d'administration de la société Parc Haliopolis SA, tenu en début de semaine à Agadir. Alors que la livraison de la 1ère tranche, étalée sur 23 ha, est prévue par MEDZ, filiale de la CDG au cours de l'année 2017, actuellement, le taux total d'écoulement des lots est à hauteur de 17%. Dans le détail, la 1ère tranche qui regroupe 79 lots, a enregistré 23 affectations en faveur de 20 attributaires selon la dernière situation commerciale, arrêtée en février 2016, par la filiale de la CDG. Le taux d'écoulement, quant à lui, est respectivement de 5 et 7% pour la transformation et l'industrie agroalimentaire (IAA) alors que pour le support et la logistique, il est respectivement de 55 et 29%. Au total, le projet de l'agropôle intégré déjà dans la moitié restante du parc Haliopolis est constitué de 207 terrains industriels répartis sur trois tranches. La 1ère est constituée de 79 lots d'une superficie égale à 23 ha cessibles, alors que les 2° et 3° tranches totalisent 52 et 76 lots d'une superficie de 12 et 20 ha cessibles. Pour ce qui est du parc Haliopolis, dédié à la transformation des produits de la mer, 86% des lots industriels ont été écoulés, depuis le lancement en 2012 de l'opération de commercialisation. En chiffre, il y a 120 lots, dont 101 déjà vendus en faveur de 47 attributaires. Pour le moment, près de 6 investisseurs ont commencé la valorisation après la résolution des

problématiques des travaux hors-site et in-site et il y a 22 acquéreurs sur 46 qui ont déjà déposé leurs dossiers pour l'obtention de l'autorisation de construire. Actuellement, il reste la

réalisation de l'hôtel au sein du parc ainsi que le bâtiment du parc et la logistique. ●

DNC À AGADIR **YASSINE SABER**
y.saber@leseco.ma